



Transports en commun

Par Mamie

Bonjour,

Suite à une pénurie de conducteurs, la société de transport a décidé de supprimer la quasi totalité des passages des lignes fixes desservant notre territoire. De nombreuses personnes se retrouvent dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de travail. Malgré les réclamations aucune solution n'est envisagée. Je sollicite donc votre aide pour deux questions :

-quelles actions juridiques sont envisageables pour les usagers ?

-je souhaiterais créer un collectif pour représenter les usagers des transports. Quelles sont les démarches ?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

[url=https://www.justice.fr/themes/action-groupe]https://www.justice.fr/themes/action-groupe[/url]